

Commune de Myon  
1 rue Georges Colomb 25440

Réunion du Conseil Municipal du  
Mardi 7 avril 2015 à 20h30

**Etaient présents** : tous les conseillers.

**Secrétaire de séance** : monsieur Philippe Bertin-Mouroit

Monsieur le Maire sollicite l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Démission de monsieur Gérard Thibout,
- Etude de faisabilité pour la rénovation des logements dans le bâtiment communal.

Le Conseil Municipal accepte.

**1/ Démission d'un membre du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire prend acte de la démission de monsieur Gérard Thibout.

**2/ Présentation et vote des comptes administratifs 2014**

En présence de madame Carmen Bonvicini qui apporte les précisions et explications aux différents budgets de la commune. Les résultats sont les suivants :

Services	Fonctionnement en €	Investissement en €	Solde du CA en €
Commune	61 643.31	- 24 985.04	36 658.27
Assainissement	0	-2 276.18	-2 276.18
Bois	27 004.57	- 578.75	26 425.82
Eau	27 956.23	14 438.10	42 394.33
Lotissement	64 684.44	- 10 053	54 631.44
Réseau chaleur	2 387.20	-5 328.12	- 2 940.92

En l'absence de monsieur Jean Laporte, les comptes administratifs sont votés à l'unanimité des présents par 8 voix pour 0 contre et 0 abstention.

**3/ Présentation et vote des budgets primitifs 2015**

Les budgets sont acceptés à l'unanimité des présents.

**4/ Vote des quatre taxes**

Vote : 9 voix pour. Pas d'augmentation depuis 2008.

**5/ Remboursement CNAS**

Monsieur le Maire communique aux conseillers que le CNAS (centre national d'action social) a fait parvenir à la commune un chèque de 194.01 euros concernant le remboursement de cotisation.

Le Conseil Municipal accepte ce remboursement.

### 6/ Demande subvention Téléthon

L'association AFMTELETHON sollicite la commune pour une subvention. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite.

### 7/ Vente de bois à la SARL Manzoni

Le Conseil Municipal décide de vendre des chênes et des épicéas provenant du Petit Nœud au prix de 50 euros et 60 euros le m<sup>3</sup> à la société Manzoni.

### 8/ Etude de faisabilité

Le Conseil Municipal décide de lancer une étude de faisabilité pour la réfection de deux logements dans le bâtiment communal. Cette étude permettra de vérifier si le projet est techniquement faisable et économiquement viable.

Le Conseil Municipal charge monsieur le Maire de prendre attache auprès du Conseil Départemental du Doubs pour l'élaboration de ce dossier. Une aide financière de 80% est accordée pour financer cette assistance à maîtrise d'ouvrage avec un plafond d'étude de 12 000 euros.

### 9/ Isolation toiture de la cure

Le Conseil Municipal décide d'intégrer à la demande de subvention concernant la rénovation de la toiture de la cure, les travaux d'isolation d'un montant de 9255.40 € HT. Ces travaux supplémentaires seront également subventionnés par l'Etat à hauteur de 25%.

### 10/ Achat d'un défibrillateur

Après délibération, par 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide l'achat d'un défibrillateur et sollicite l'aide financière de Barbara Romagnan, Députée du Doubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire  
Jean Laporte

